



Déclaration de la FSU au CDEN du 13 mars 2023

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Il y aurait beaucoup à dire sur le contexte national marqué par la dangereuse désinvolture du président de la République qui fait le choix d'ignorer les millions de personnes qui manifestent dans les rues et les 70 % de Français opposés à la réforme des retraites. Nous nous limiterons cependant à rappeler que ce CDEN se tient dans un climat social très tendu, et que les personnels des établissements scolaires sont particulièrement touchés. En effet, nous prenons de plein fouet et simultanément :

- Une réforme des retraites dispensable, régressive et injuste qui comme pour tous les salariés va rendre les fins de carrière encore plus difficiles et dont nous demandons le retrait.
- Des propositions salariales qui ne sont que tromperie et se résument au fameux « travailler plus pour gagner plus » alors que la FSU continue de revendiquer une revalorisation sans contreparties.
- Des dotations de moyens en baisse : 1100 postes supprimés dans le primaire et 480 qui s'ajoutent aux 7400 du précédent quinquennat dans le second degré. Baisse qui ne permettra évidemment pas à notre pays de se rapprocher des standards européen en matière d'effectifs par classe, de résultats ou de réduction des inégalités.

Dans le premier degré , notre département doit rendre 10 postes, un niveau inégalé depuis le quinquennat Sarkozy.

Madame l'inspectrice d'académie va probablement nous expliquer que la situation de notre département va s'améliorer à la rentrée 2023 en brandissant une augmentation du P/E comme un brevet de bonne conduite. Nous tenons à rappeler au Conseil que ce P/E prend en compte la totalité des enseignants du département y compris donc les presque 18 % d'entre eux qui ne sont pas en responsabilité d'une classe. Une proportion qui est d'ailleurs en légère augmentation depuis 3 ans.

Nous rappelons également que la baisse démographique ne se traduit pas par des départs de paquets uniformes de 20 élèves dans quelques écoles et que donc l'application d'une règle de 3 n'a pas de sens.

Quel sens y' a-t-il à transformer par exemple l'école de Blesle en école à 2 classes où chacune d'elles comptera 25 élèves répartis sur 4 ou 5 niveaux ? Une

situation comparable à celle d'Aiguilhe où les parents riquent fort de choisir une autre école environnante condamnant à moyen terme La Coustette pourtant inaugurée en 2017.

Que dire également de la fermeture à l'école de Landos dont les effectifs prévus dépassent le seuil d'ouverture ? Madame l'inspectrice d'académie met en avant « l'équilibre territorial » comme contre-partie à l'ouverture à Pradelles. Un argument parfaitement fallacieux puisque sur la circonscription de Monistrol les 4 fermetures annoncées ne sont « équilibrées » par aucune ouverture.

Au delà de ces nombreuses fermetures qui vont mettre les écoles en difficulté, le projet de carte scolaire présenté en CSA-D s'en prend également aux élèves les plus en difficultés en actant la fermeture de 4 postes de RASED et d'un poste de SESSAD. Ces RASED, qui ont perdu plus de 15 postes sous le quinquennat Sarkozy, sont déjà largement sous-dotés pour répondre aux demandes d'interventions dans les écoles du département. Si ces fermetures sont maintenues, le département comptera à la rentrée un poste de RASED pour 850 élèves contre un pour 400 en 2008. Clairement, madame l'inspectrice d'académie envoie le signal que l'institution renonce à s'attaquer à la difficulté scolaire. Une position inacceptable et à rebours complet des demandes de la FSU qui revendique depuis plus de 10 ans une reconstitution des RASED.

Dans le second degré, 10 collèges sur 22 compteront des classes à 28, 29 ou 30 élèves à la rentrée, des effectifs qui ne sont évidemment pas de bonnes conditions d'apprentissage.

Le projet de carte scolaire tel qu'il a été présenté en CSA-D est un projet purement comptable qui va abîmer l'école publique sur notre territoire. Nous demandons à l'inverse un projet réellement au service des élèves.